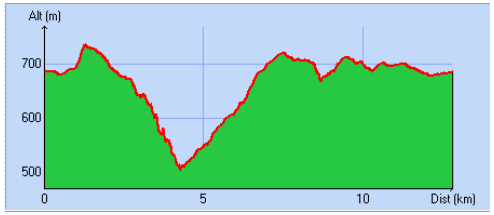
Le Chateau d’Ambur – La Chazotte

ITI0206

Durée : **3h45**
Distance **13 Km**
Difficulté : **Moyen**
Dénivelé : **365 m**
Altitude : **553/730 m**
Identifiant : **ITI0206**



Localisation de la commune de départ

Commune de départ : **Saint-jacques-d'ambur**
Coordonnées du panneau de départ : **45.9022712, 2.7760703**

A Pongibaud, prendre la D941 en direction de Pontaumur. A La Goutelle, emprunter à droite la D61 jusqu’à Saint-Jacques d’Ambur.
Parking devant l’église.
Photo du point de départ : https://maps.app.goo.gl/XiXbTeiiaULgTDgs5

Descriptif

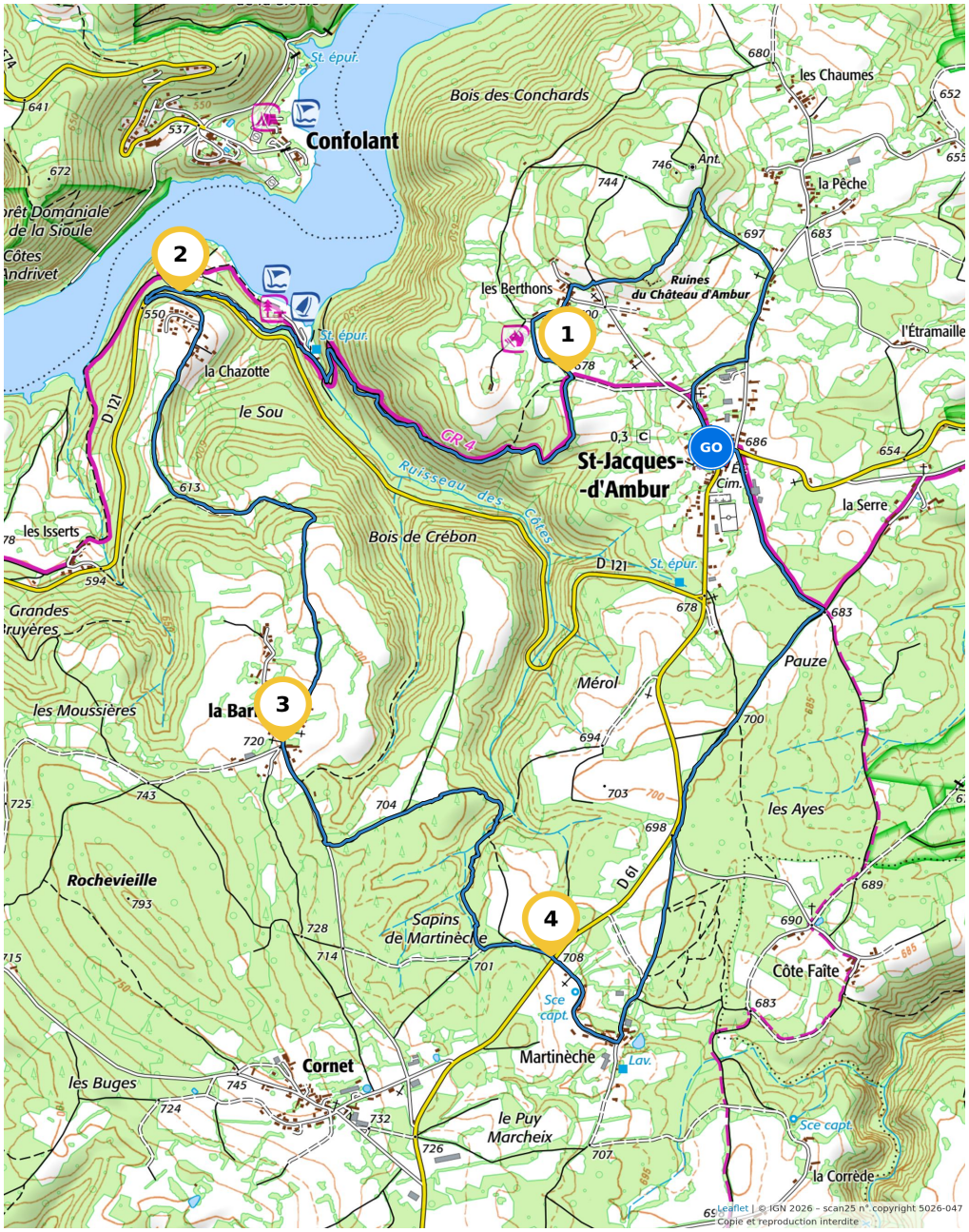
Départ : du panneau de départ prendre la route en direction des Berthons. A la fourche, continuer à droite puis à gauche au carrefour suivant. A 150 m après l’auberge de la Hulotte, monter un chemin à gauche dans un bois. Le suivre jusqu’à l’orée du bois en ignorant les chemins latéraux. Virer à gauche dans un chemin entre deux murets. Longer le bois, laisser à droite un chemin herbeux (vue sur la chaîne des Puys, le Sancy et la Banne d’Ordanche). Continuer jusqu’à une intersection à l’entrée des Berthons. Descendre en face un chemin humide. A la route goudronnée, tourner à gauche. Au croisement à la sortie du hameau, (écuries du centre équestre en face), suivre un chemin à gauche jusqu’au premier chemin à droite (GR).

1 – L’emprunter et descendre dans le bois par une large piste empierrée sur environ 1.5 km. Bifurquer à gauche sur un chemin conduisant à la base de loisirs de la Chazotte. Monter sur la route en face jusqu’à la D121.

2 – Poursuivre sur la D121 à droite sur 250 m et monter à gauche (vue sur la retenue des Fades) et aller jusqu’au hameau de la Chazotte. Le traverser et continuer tout droit jusqu’au hameau de La Barre.

3 – Prendre la route à gauche, longer le couderc (croix, lavoir, abreuvoir) et à la patte d’oie, descendre à gauche sur la route. A l’entrée de la forêt sectionale de La Barre, suivre à gauche une large piste. A la fourche aller tout droit et, au croisement de quatre chemins, descendre en face. Franchir le ruisseau des Côtes et remonter sur sa rive droite dans un bois de résineux. Au croisement en T prendre à gauche un large chemin forestier jusqu’à la D61 (aire de pique-nique).

4 – Traverser la route pour rejoindre Martinèche. Au carrefour en T à la sortie, prendre à gauche, puis de nouveau à gauche un chemin de terre. A la patte d’oie (aire de pique-nique) monter en face. Traverser une



route, longer la D61 puis s’enfoncer dans le bois. Au premier croisement continuer tout droit, au deuxième virer à gauche pour regagner Saint Jacques d’Ambur.